



Communiqué de presse

Le Comité Monétaire et Financier National du Tchad s'est réuni le vendredi 16 octobre 2009, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à N'Djamena, sous la présidence de Monsieur GATA NGOULOU, Ministre des Finances et du Budget, en présence du Vice-Gouverneur de la BEAC, Monsieur Rigobert Roger ANDELY.

Passant en revue l'environnement économique international, le Comité a relevé que le monde est en train de renouer avec la croissance, grâce notamment aux évolutions favorables enregistrées dans les pays émergents d'Asie, à la remontée des cours des matières premières ainsi qu'à la mise en œuvre des plans de relance budgétaire par les pays avancés pour soutenir l'investissement et la consommation. Cependant, dans ses prévisions de septembre 2009, le Fonds Monétaire International (FMI) estime, en raison de la persistance de la faiblesse de la demande dans les pays riches, que la croissance reculerait à 1,1 % en 2009 et atteindrait 3,1 % en 2010.

Pour le continent africain, les prévisions établies par le FMI tablent sur une croissance de 1,7 % qui pourrait passer à 4 % en 2010 si la remontée actuelle des cours des matières premières se maintient. En Afrique subsaharienne, la croissance économique pourrait se situer à 1,3% en 2009 et à 4,1 en 2010.

Quant aux tensions inflationnistes, elles resteront faibles et se rapprocheraient même de zéro en 2009 dans les économies avancées où elles atteindraient 1,1 % en 2010 du fait de la hausse des prix des matières premières. En revanche, les pays émergents et en développement enregistreraient un taux d'inflation de 5,5 % en 2009 et 4,9 % en 2010.

S'agissant du Tchad, les membres du Comité ont noté que l'économie nationale s'est illustrée à fin juin 2009 par une consolidation de la reprise due, d'une part, à l'amélioration du climat des affaires suite à l'accalmie retrouvée au niveau sécuritaire et, d'autre part, à la poursuite des grands projets de développement, notamment en matière d'infrastructures. L'économie nationale a évolué cependant dans environnement marqué :

- au plan extérieur, par les effets induits de la crise financière sur les cours du pétrole, une dépréciation du dollar américain par rapport au FCFA et un repli des cours du coton ;
- au plan intérieur, par la bonne tenue de la filière sucrière, des industries manufacturières, des bâtiments et travaux publics et des services marchands.

Sur la base des tendances observées au cours du premier semestre 2009, les projections macroéconomiques de l'INSEED pour le reste de l'année 2009 annoncent une reprise de la croissance par rapport à l'année 2008, une certaine dégradation des finances publiques et un maintien des tensions inflationnistes. Ainsi, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut réel se situerait à 1,9 % en 2009, contre 0,01% en 2008. Le taux d'inflation ressortirait à 8,4 % en 2009, contre 8,3 % enregistré en 2008.

Pour ce qui est des finances publiques, la baisse des recettes pétrolières a entraîné un alourdissement du déficit budgétaire base caisse. Celui-ci a atteint 228,8 milliards à fin juin 2009 et a été résorbé par l'épargne constituée auprès de la Banque Centrale sur les revenus pétroliers.

S'agissant de la situation monétaire à fin juillet 2009, le Comité a noté qu'elle a connu une progression de 13,8 % en dépit des variations contrastées de ses principaux agrégats monétaires, s'illustrant par un repli des avoirs extérieurs nets de 28,7%, une hausse substantielle du crédit intérieur de 422,2 % et un accroissement de la masse monétaire de 16,3 %.

En ce qui concerne le marché monétaire, le Comité a noté la hausse de l'objectif de refinancement de 15 000 millions à 20 000 millions entre août 2008 et août 2009 et l'augmentation de 94 % du volume des transactions interbancaires.

Il faut souligner que le Comité de Politique Monétaire, lors de sa session tenue à Douala le 30 juin 2009, a réaménagé le taux des interventions de la BEAC pour soutenir l'activité réelle et l'emploi dans la sous-région. Il a aussi revu à la baisse le taux de rémunération des réserves obligatoires ainsi que les taux d'intérêts sur les placements publics auprès de la BEAC.

Le Comité a pris acte de l'accord de classement complémentaire délivré au pool bancaire pour le financement de la campagne cotonnière 2008/2009 durant la période sous revue.

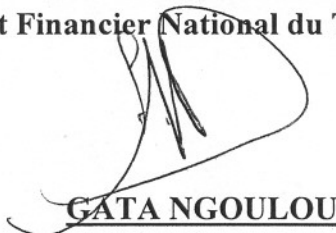
En outre, il a été informé de la situation du Tchad au regard des critères de convergence dont deux (02) sur quatre (04) ont été respectés.

Le Comité a également suivi les comptes rendus des décisions du Conseil d'Administration de la BEAC, du Comité de Politique Monétaire, du Conseil des Ministres de l'UMAC, de la mission du FMI au Tchad en septembre 2009, de la mission conjointe BEAC-SGT à la Cotontchad en mai 2009, de la réunion trimestrielle Etat-APEC-BEAC, de l'évaluation du fonctionnement des Systèmes et Moyens des Paiements au Tchad.

Enfin, le Comité a été informé de l'avant-projet de l'instauration du taux effectif global et du taux d'usure en zone CEMAC.

Fait à N'Djamena, le 16 octobre 2009

**Le Président du Comité Monétaire
et Financier National du Tchad**



GATA NGOULOU